

LES NOËLS

LEUR HISTOIRE

Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie, se disputent l'honneur d'avoir donné naissance aux noëls. Il serait facile d'admettre leur éclosion simultanée dans toute la chrétienté.

Les uns prétendent qu'en France le Noël est né, au ^{xii}^e siècle, dans les Flandres; d'autres font état d'un manuscrit du ^{xi}^e, retrouvé en Provence, et qui contient un Noël latin dialogué dans la forme même des Proses qu'on chantait à Rome vers la fin du ^{viii}^e siècle; vraisemblablement l'usage en avait été apporté par les clercs que Charlemagne y avait envoyés s'initier au chant grégorien. D'autres, enfin, veulent que le Noël ait été, d'Espagne, introduit dans le Midi, au commencement du ^{xii}^e siècle, par des comtes de race aragonaise.

Il ne fut, en principe, qu'un commentaire de la liturgie. L'esprit gaulois attendit longtemps de le marquer de son empreinte. Des hymnes, des Proses en latin furent traduites en langue vulgaire. L'Eglise a rejeté tous ces textes où, après les Nocturnes qui précèdent la messe de minuit, le moyen âge entendit dialoguer anges, bergers et sages femmes, au cours de l'office des Prophètes et des Pasteurs.

Nos plus anciens noëls en sont contemporains : ils datent du ^{xi}^e siècle. Ils coexistent aux hymnes et aux Proses. Leurs couplets sont alternativement en latin et en patois, le

latin étant réservé aux anges. Cette forme leur a valu le nom de noëls farcis. Plus tard, il y en eut d'autres où le mélange avait lieu à l'intérieur de chaque couplet, un vers latin succédant à un vers français.

Du XIII^e siècle au XV^e, le Noël fit partie des Mystères. Quand l'Eglise les chassa pour ne plus tolérer que l'Office des Pasteurs, il se dégagait de son enveloppe de cantique pour se développer en chanson descriptive. Rameau surgi du tronc, il ne commença de fleurir qu'après la mort du drame liturgique. C'est dans l'Ouest surtout qu'il apparaît. Poitou, Maine, Anjou, Vendée, un peu aussi la Normandie, l'Île-de-France, le Dauphiné, la Savoie, assistent à une véritable floraison. Je ne citerai pas de noms d'auteurs : il n'y en a pas un qui, littérairement, mérite d'être retenu ; ce sont des poëtaillons locaux de dixième ordre. Beaucoup de « Grandes Bibles », c'est-à-dire de recueils de noëls, furent imprimées à Paris, à Lyon, à Angers, au Mans. Des colporteurs à besaces les répandaient.

De nombreux maîtres de chapelle et compositeurs en écrivirent les airs ou harmonisèrent ceux qui étaient en circulation. Musicalement, il faut retenir les noms de Ducaurroy, de Costeley, de Jeannequin et de Josquin des Prés.

Dans toute la production du XVI^e siècle, il y a un double courant de réalisme et d'idéalisme. C'est Hérode qui rend « tripes et boyau ». Ce sont les diminutifs chers à la Renaissance : aignelet, rossignolet. Bergers et bergères s'appellent d'abord Guillot, Robin, Colin, Margoton, Françoise, Toinette ; ensuite, ce ne sont plus qu'Alcis, Philandre, Tyrcis et Corydon. Visant à l'éloquence, on n'atteint qu'à l'emphase ; la naïveté sent l'appât, et l'on emprunte trop à la Bible et à la mythologie.

Au XVII^e siècle les noms ne sont pas moins nombreux. Je ne retiendrai même pas celui de Saboly, dont la réputation me semble infiniment surfaite ; en musique, il faut citer Marc-Antoine Charpentier. C'est aussi au XVII^e siècle que

nos organistes commencent à traiter ces thèmes populaires indépendamment du chant, tels *Le Bègue* et *Gigault*.

Le noël est alors atteint moins par le classicisme que par le « phébus » ; on est plus préoccupé des artifices du langage que du sentiment, et la bergerie y tient une plus grande place qu'au siècle précédent. On continue d'imprimer des « Bibles » à Angers, au Mans, à La Flèche, à Poitiers, à Troyes, à Pont-à-Mousson.

Au XVIII^e siècle, grande fécondité encore. Ici, pas davantage je ne retiendrai le nom de Bernard de La Monnoye. Des « Bibles » paraissent à Orléans, à Troyes, à Langres, à Angers, à La Flèche, à Poitiers, à Blois, à Rouen, à Limoges, à Montbéliard, à Bar-le-Duc, etc., à telles enseignes qu'on peut dire qu'au moins quant à la diffusion le XVIII^e siècle fut l'âge d'or des noëls. On peut le dire de façon absolue quant à la musique, car jamais ils ne furent aussi bien « traités », « tant pour l'orgue que pour le clavecin », que par Raison, Daquin, Dandrieu et Balbastre. Gossec les introduit à l'orchestre dans sa *Première suite de noëls*, 1766-1769. Lesueur écrit en 1786 sa *Messe-Oratorio de Noël*.

Le genre pastoral est de plus en plus en honneur dans les salons. Bergers et bergères ont cessé d'être les misérables des noëls poitevins, limousins ou savoisiens. S'ils s'appellent encore Tircis, ou Corydon, ou Amalthée, ils ont cessé, d'autre part, de parler pompeusement : ils madrigalisent ; sur leurs mûsettes enrubannées ils ne soupirent que langoureux couplets.

Les noëls font fureur. Notre-Dame de Paris avait, en 1772, quatre organistes qui se partageaient par quartier le service de l'Année liturgique : Daquin, Couperin, Séjan et Balbastre. Celui-ci, élève de Rameau, attirait une telle foule lorsqu'il exécutait des noëls en variations que l'archevêque de Paris lui fit défense de toucher l'orgue. Un Allemand raconte ce qu'il a vu, en 1727, dans les églises de la capitale : « La messe de minuit est remarquable... Toutes les

églises, tous les couvents sont alors pleins de monde, et l'on court d'un lieu à l'autre. La musique qui se fait aux églises n'est pas trop dévote, puisque les orgues jouent des menuets et toute sorte d'airs mondains. »

Au XIX^e siècle, félibres et régionalistes ont prétendu rivaliser avec leurs prédécesseurs : c'est les juger que de dire qu'ils les ont égalés. On ne fit plus de « Bibles », mais les éditions de noëls y ont été innombrables, innombrables aussi les organistes qui ont écrit des variations sur ces thèmes. Gigout, Guilmant, Franck, pour ne citer que les plus connus, s'en sont inspirés à divers titres. Au théâtre, on ne peut oublier Berlioz ni Bizet. Des auditoires dans les églises nous aurons une idée d'après ce qui se passait à l'église Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, en 1885, et je ne crois pas que la foule ait changé. Ce qu'elle attendait, « les yeux et les oreilles tendus vers la tribune », c'était « le cacaraca, le chant du coq savamment imité par l'organiste Poncet, avec un pizzicato de clavier de Récit où se trouve un jeu de hautbois fort remarquable ». Elle attendait « le chant du rossignol qui précède le premier Noël plaqué sur un air d'aubade où le gai tambourin va faire son entrée ». Le jour des Rois, après *Magnificat*, l'orgue attaquait piano la Marche de Lulli ; le tambourin faisait une fois de plus son entrée, puis les cuivres, puis la grosse caisse et les cymbales. Une étoile s'allumait au-dessus du maître-autel ; alors, l'orgue jouait une aubade avec les jeux de flûte. On trouvait, on trouve encore splendides ces calembredaines d'harmonie grossièrement imitative !

II

LEUR CARACTÈRE

On a défini le Noël « une chanson populaire pleine de rondeur et de bonhomie dont les paroles ont trait, dans une mesure variable, à la naissance de l'Enfant Jésus. » D'Orti-

gue en voyait quatre espèces : le Noël religieux, le Noël royal, consacré à des souverains ou à des événements considérables, le Noël politique, où l'on trouve l'éloge de quelque grand personnage, le Noël badin, qui concerne des hommes obscurs ou traite d'un sujet vulgaire.

La vérité est ailleurs. Beaucoup de ces chants rentrent dans les quatre catégories à la fois ; on ne peut même pas affirmer qu'il y ait, en principe, des Noël uniquement religieux, ni d'uniquement profanes. Si les premiers, destinés surtout à l'église, pouvaient être chantés hors du sanctuaire, les seconds, volontiers bachiques, satiriques et grivois, pouvaient aussi être chantés à l'église, car il leur arrivait d'être religieux, ne fût-ce que par une strophe. Je n'en veux que deux preuves, parmi cent autres. Le concile de la province d'Avignon disait, en 1725 : « *Les chants qu'on a l'habitude de composer en langue vulgaire pour le temps des solennités de la naissance du Sauveur, en français : Noël, et jusqu'ici tolérés, sont prohibés, parce qu'ils rabaissent l'explication des saints mystères par des mélanges de choses visibles, beaucoup de vains bavardages, et des jeux de mots malsonnants.* » En 1834, on lit encore dans les Statuts Synodaux du diocèse de Cambrai : « *En conformité avec les ordres des Conciles... nous défendons aux curés d'admettre parmi les offices de Noël des spectacles tels que l'Adoration des Bergers, dite Bethléem.* » Or ces représentations se composaient uniquement du chant de vieux Noël juxtaposés.

Jusqu'à la fin du XI^e siècle, la musique resta enfermée dans les églises et dans les monastères. Elle se répandit ensuite sur la vielle des ménestrels. Airs sacrés, hymnes et Noël servirent de motifs aux premières plaintes profanes. On s'en rend compte à voir les manuscrits anciens où l'air est indiqué par quelques notes de plain-chant précédées ou suivies des mots *Alleluia... Ave Maria*. Mais il y a une difficulté, et qui pourrait bien être insoluble.

Si l'on s'en tient à ce que nous apprend M. Gastoué, les

auteurs des premières Séquences du IX^e siècle « n'avaient pas toujours pris leurs thèmes de développement dans le répertoire ecclésiastique, mais aussi dans des mélodies populaires d'origines diverses. Nous avons des Séquences sur des thèmes ainsi désignés : *Bulgarica*, *Frigdola*, *Hypodiconissa*, *Graeca*, vocables qui sont parfois même écrits en lettres grecques, comme pour attester une origine byzantine. On rencontre encore des termes qui semblent indiquer les premiers mots ou les titres de chansons : *Virgo plorans*, *Puella turbata*, *Nostra tuba*. »

Des thèmes profanes auraient donc été adaptés à des paroles plus ou moins liturgiques, et, de ce fait, seraient eux-mêmes devenus liturgiques, puis, réadaptés à des airs profanes, seraient redevenus profanes. Singulier mouvement de flux et de reflux, qui pourrait donner à réfléchir à ceux qui prétendent qu'il y a une musique d'essence religieuse, et une d'essence profane.

Rien, en tout cas, mieux que cette double évolution, ne caractérise le véritable esprit des noëls : ni quant aux paroles, ni quant à la musique, ils ne sont essentiellement religieux. Ils sont, avant tout, des chansons, et c'est bien de ce sceau que les a marqués l'esprit gaulois, puis français. Souvent gais et teintés de malice, ils sont, avant tout, des tableaux de mœurs populaires. La place de la prière y est restreinte, et l'on n'y trouve aucun de ces élans mystiques que provoque l'extase.

La chanson a deux motifs principaux d'inspiration : l'amour et la satire. C'est le second surtout qu'on retrouve dans les noëls.

Sur eux, mille et une études ont été écrites. Il y en a peu où ne figure cette citation de Pasquier : « *En ma jeunesse, c'étoit une coutume, que l'on avoit tournée en cérémonie, de chanter tous les soirs, presque en chaque famille, des noëls, qui étoient des chansons spirituelles faites en l'honneur de Notre Seigneur.* » Cette phrase que, mille et deuxième, je transcris, du moins en ferai-je un com-

mentaire nouveau. Je ne puis, en effet, me retenir d'entendre « chansons *spirituelles* » dans un sens autre que ne fit Pasquier. Spirituels, les noëls le sont surtout au sens où ce mot implique gaieté et rire. Spirituels, ils le furent au sens où ce mot implique piété, aux siècles où ils furent conçus et chantés pour la première fois, mais où la piété était beaucoup moins rigoriste. Aucun de ceux qu'on entendit dans les églises, jadis et autrefois, n'y serait plus admis par le clergé, ni par les fidèles.

On s'en aperçoit à de nombreux commentaires de leur « licence » prétendue, de leur « jovialité grivoise », de leur cynisme.

A l'ange qui lui annonce qu'elle sera mère, la Vierge répond, dans un noël en vers que je résume en prose : « Comment pourra s'accomplir ceci, quand jamais je n'ai eu affaire à nul homme qui soit ? » Sur quoi ce bon Fertiault de s'écrier ironiquement : « Ce sont là, certes, des paroles bien dignes de la bouche chaste et candide de la Vierge de Nazareth ! » Or, on lit en tous mots dans l'Évangile *secundum Lucam*, I, 54 : « Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? » L'auteur du noël a traduit littéralement l'Évangile, et c'est à Luc que s'adresse l'imbécile reproche de Fertiault et de tous ceux qui pensent comme lui. Ignorance ? Tartufferie ? Ou bien, est-ce que le latin dans les mots brave l'honnêteté ? Non ! Tartufferie et jansénisme, car l'honnêteté n'est pas engagée ici, ni son contraire.

A propos des angoisses de Joseph marié à une pucelle qu'il voit enceinte, un prêtre de l'Anjou, commentant ce noël, dit : « Ce refrain rustique paraît d'un goût douteux. Est-ce une naïveté sans art, ou bien y faut-il voir un trait équivoque et déplacé ? » Vous abusez, monsieur l'abbé ! Car, enfin, vous n'ignorez pas l'Évangile *secundum Matthæum* où il est dit, I, 18-19 : « Cum esset desponsata... Maria Joseph, antequam convenirent inventa est in utero habens de Spiritu Sancto. Joseph autem, vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere

eam. » Votre commentaire, monsieur l'abbé, se passe de commentaire. Que ne protestez-vous contre l'Évangile ! Mais il paraît qu'on peut sans inconvénient dire en latin « in utero » alors qu'il n'y a que des polissons, non pas même à dire en français « dans l'utérus », mais à le simplement suggérer. Quelle misère !

Ne nous attendons donc pas à trouver dans les vieux noëls l'équivalent des édulcorés cantiques d'aujourd'hui ; la piété des foules du moyen âge et de l'Ancien Régime était très différente de celle de nos dévots et de nos dévotes actuels. Il importe peu que tels noëls soient signés de noms plus ou moins connus, qu'ils aient été écrits par des gens d'étude, qu'on y relève des réminiscences mythologiques ; même s'ils n'avaient pas été populaires d'origine, ils le seraient devenus ; mais ils le sont. Ces lettrés qui, en partie, les ont écrits, sortaient du peuple ou de la petite bourgeoisie ; même avec des artifices de style, qui sont trop rarement des trouvailles, ils ont traduit, quant à la piété, l'âme populaire.

On s'en aperçoit à d'autres sources d'inspiration des noëls.

« Le noël et le chant anarchiste sont de la même famille. Ils s'inspirent tous les deux aux sources populaires, mais l'idéal est différent », écrivait Drumont, le 25 décembre 1893, qui voyait dans l'un l'expression de l'espérance, dans l'autre de la haine. L'antithèse est trop facile. De même que la piété des siècles révolus ne fut pas celle de nos jours, de même la question sociale s'y posa de façon différente. Je n'irai certes point découvrir des appels à la révolte dans ces chants (presque toujours paisibles, mais on y dit leur fait aux riches, aux puissants du jour, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques, gras chanoines, gros moines.

De leur origine populaire, on trouve une autre preuve dans leur mauvaise facture. Il est vraiment expéditif de dire qu'ils sont, en grande partie, l'œuvre de savants : ce n'étaient que lettrés de province, voire d'humbles bour-

gades, et j'ajoute que d'excellents lettrés de Paris sont d'exécrables poètes. Peut-être ont-ils la foi ? Jamais la foi n'a produit, à elle seule, la moindre œuvre acceptable en littérature.

Evidemment, ils ont leur prestige, ces noëls qui peuvent à leur manière nous ensorceler. Ils nous évoquent, chargés de nos impressions d'enfance, des paysages de neige, l'humble cortège des bergers, l'étincelante caravane des Rois Mages, des Primitifs à Gustave Moreau. Ces noëls magiciens, quel regret de les dépouiller de ces robes lourdes de gemmes dont c'est nous-mêmes, et nous seuls, qui les revêtons ! Ou bien, si quelque auteur leur en a, pour un trop bref instant, jeté une sur les épaules, quel autre regret de constater qu'elle ne tient pas, que ses plis, trop nombreux et mal ajustés, traînent dans la poussière !

A défaut d'imaginations splendides, on en trouve, dans les noëls, de charmantes et de pittoresques, quoique toujours mal traduites. Dès que Jésus est né, trois petits pigeons blancs apportent eau bénite, cierge, et saint chrême, et les clochers de la ville se sont pris à sonner. Jean a deux petits coqs : avant de les offrir, il leur a coupé la crête pour faire croire que ce sont des chapons. Satan est un « gros goulu, poilu et noir comme du velours ». Saint Joseph se dispute avec lui et l'envoie promener d'un grand coup de varlope. L'archange Gabriel est « en robe cramoisie ». Un des Rois Mages est monté sur la bosse d'un grand animal tout défermé, qui marche plus vite qu'un carrosse : « Jamais dans la milice on n'a vu pareil soldat ! » Que de malice dans ce rappel de la milice !

Je ne me laisse point abuser par cet enthousiaste selon qui nos vieux noëls tantôt seraient de véritables drames, tantôt auraient un caractère épique du fait de leurs énumérations de provinces, d'Etats, d'Ordres, de prophètes, de saints. Les noëls sont aussi diffus, dans leurs proportions réduites, que les mystères dans leur démesurée longueur. En matière de psychologie, ils sont nuls ; et s'il suffit, pour

prendre tournure épique, d'entasser noms sur noms sans la moindre épithète qui fasse image, je ne connais pas de plus belles épopées qu'un dictionnaire et une géographie.

Max Buchon lui-même, dont la réputation, à très juste titre, n'a point dépassé sa province, disait à propos de La Monnoye : « Traduisez en français ces spirituels persillages du Bourguignon salé, et leur intérêt provincial sera, il me semble, diminué de beaucoup... Sous le vernis patois nous trouvons, en somme, peu de traits plastiques de la vie bourguignonne, peu de traits, surtout, de la vraie vie populaire. » La Monnoye avait déclaré que les noëls de Lucas Le Moigné lui avaient paru « fort plats », bien qu'il les eût lus « avec grande envie d'y trouver quelque agrément, même rustique ». J'en dis autant de lui, à quelques nuances près. On aura beau le surnommer « le Voltaire du Noël » : c'est vouloir détruire le néant.

Laissons donc nos érudits locaux consacrer à un Noël de 42 vers quinze grandes pages de commentaires, affirmer qu'ils sont superbes, ou déclarer, comme on fait en pays de Foix, qu'ils sont d'un style « escarabillat, gaillard et croustillous ». Ah ! Qu'en termes galants !... Nous sommes en plein dans une littérature de petite chapelle, sans jeu de mots.

Les noëls qui renferment un peu de poésie naturelle sont mal écrits. En vers comme en prose, la poésie est fonction de la forme. Une certaine densité y est synonyme de plénitude et de force. Les noëls étant d'une prolixité déconcertante, le peu de poésie qu'on y trouvait d'instinct s'en efface dès que la réflexion s'y applique. Ceux, au contraire, qui ne sont que relativement bien écrits, ne sont poétiques que par artifice typographique. Dans le premier cas, l'auteur laisse diffuser la poésie, et nous ne tâchons de la concentrer que pour qu'elle nous échappe ; dans le second elle y est comme les mots de l'île sonnante : ce n'est plus que glace. En bref, de véritables poètes, même de valeur moyenne, n'auraient pas écrit ces couplets monotones,

encombrés d'inutiles détails, « ces pléonasmes habillés en refrains ».

III

LEUR VALEUR

Seraient-ils donc dépourvus de toute valeur ? Ils possèdent cette vertu des paysages gais qui nous font rêver de bonheur mélancolique, qui nous poussent vers les chemins où rôde une tristesse fiancée à la douceur. Imparfaites en eux-mêmes, ils sont susceptibles d'orienter l'artiste vers la perfection.

Ce n'est point parce que des coins de nature ont fourni à tel paysagiste des « motifs » bruts qu'ils sont eux-mêmes artistes. Supprimons-les, cependant, et, de la peinture, nous supprimons le paysage. Supprimons les noëls, et nous priverons les fêtes de Noël de leur atmosphère essentielle. Car il n'y a pas une autre fête de l'année liturgique qui nous transporte aussi facilement dans le passé. Les ignorants mêmes savent que, « dans le temps », on s'amusaient et on festoyait, de Noël à l'Épiphanie. Quant à ceux qui ne connaissent que les quatre ou cinq noëls qui figurent dans les recueils de cantiques autorisés par NN. SS. les Evêques, ils les chantent en relative communion d'esprit avec leurs ancêtres, qui en surent de tout autres. Ce don de liaison avec le passé est une des vertus les plus importantes des noëls.

Ils en ont d'autres, qu'on pourrait presque dire d'archives, en ce qu'ils nous aident à ressusciter le passé.

Ni le moyen âge, ni l'Ancien Régime ne connut ce que depuis un siècle nous appelons la couleur locale. Les personnages de la Bible et de l'histoire étaient Italiens, Français, Flamands, Espagnols, Allemands selon qu'ils étaient décrits, sur toile ou sur vitrail, par un artiste d'une quelconque de ces nationalités. Littérairement ? Voyez le *Dis-*

cours sur l'Histoire Universelle et les Martyrs. De cette couleur locale dont nous restons redevables à Chateaubriand est-il utile de dire que jamais auteur de Noël n'eut le moindre souci ? Mais il se rencontre, maintenant que les siècles ont passé, que nous retrouvons les Noël chargés d'une autre couleur locale, et qui précisément est celle du moyen âge et de l'Ancien Régime. Directement émanés de l'âme populaire, ils ne déforment point la réalité de la vie d'autrefois.

Nous pouvons faire bon marché de l'affabulation. Elle est nulle et, à quelques détails près, partout la même. Joseph et Marie errent dans les rues de « la ville ». Ils frappent à de nombreuses portes, discutent avec les hôteliers, causent avec les passants. A l'étable, ils trouvent le bœuf et l'âne. La vierge met au monde l'Enfant Jésus. Les anges chantent. Les bergers arrivent, puis les Rois Mages.

Les bergers, ce sont, dans chaque Noël, les habitants d'une localité déterminée, qui souvent partent pour une ville lointaine, distante « d'au moins quinze lieues ». On énumère les paroisses que traverse le cortège, les groupes qui se joignent à lui, leurs qualités, leurs défauts surtout : prudence, lésinerie, esprit de chicane. Lorsqu'un Noël est particulier à une paroisse, chaque famille, sinon chaque individu, reçoit son paquet. Quand les visiteurs parlent trop fort, saint Joseph leur enjoint de se taire.

Sur ce thème général, les auteurs de nos différentes provinces ont brodé des variations qui toujours leur semblaient neuves, puisque, pour chacun, c'était dans sa propre paroisse, ou dans son diocèse, et l'année même où il écrivait, que se déroulait l'action de son récit versifié. Ce n'est qu'à distance, et pour nous seulement, qu'il y a des répétitions.

Un des plus connus est celui qu'on appelle, tantôt « Noël des enseignes », tantôt « Noël des auberges », tantôt « Noël de l'hôte ». Il se peut qu'il ait été inspiré par celui de Saboly qui porte le titre « Hou, de l'oustau ! » à moins

que ce ne soit le contraire. Un autre : « Nous voici dans la ville... », n'est pas moins connu. Ici et là, les noms des hôtelleries changent suivant les villes. A Nantes, il y a *la Montagne*, *le Pain Céleste*, *le Très bon Guide*, à Angers, *le Grand Dauphin*, *la Rose Rouge*, *les Trois Couronnes*, *les Trois Petits Paniers*, *la Table Ronde*, *la Pie*, *le Cheval Blanc*. L'inconvénient, c'est que, toutes ces auberges d'Angers, nous les retrouvons dans un Noël prétendu solognot. Evidemment, ces noms étaient partout répandus, mais il y a gros à parier qu'au xvi^e siècle Orléans n'ait pas eu sept auberges aux mêmes enseignes qu'Angers ; et cela suffirait à m'inciter à la défiance envers les érudits locaux qui ne rapprochent ni ne comparent les textes et revendiquent pour leur pays des productions qui n'y ressortissent pas ; et cela m'oblige à faire certaines réserves sur la valeur documentaire des Noëls. Une bonne partie d'entre eux circulant dans toute la France, la Sologne, pour ne prendre que cet exemple, ne songeait pas à dépouiller de ses particularismes tel Noël angevin.

Voici donc Angers avec ses paroisses et ses nombreux Ordres monastiques. Sa cathédrale a de beaux clochers et de « gros orgues qui concertent si bien ». Sa galerie est pleine « de belles raretés » et l'on voit à son portail doré de gros os de baleine. [Autrefois, il y avait, en effet, quantité de choses curieuses dans les églises : œufs d'autruche, os de baleine, crocodiles empaillés, que des marins rapportaient de leurs voyages.] Malgré les protestants qui ont brûlé une partie des reliques, il y a encore des châsses et des tapisseries. A la procession de Pâques, les fidèles portent des œufs d'autruche en chantant Alleluia. La population fait ses offrandes à la crèche, chaque rue, habitée par une corporation, déposant ce qu'elle produit.

Saboly nous évoque une foule de traits de la vie publique à Avignon, l'entrée qu'y fit Louis XIV le 19 mars 1660, les séditions de 1652 à 1665 connues sous le nom de « Fronde avignonnaise ». Tornatoris nous parle des « lazagnes »,

pâtes dont se nourrissaient les montagnards de Barcelonnette, du « brigadeou », potage fait avec une farine de pois ou de fèves, et de la « bourrido » de Marseille.

A Vire, à la fin du xvi^e siècle, on prie la Vierge de préserver la contrée « de guerre et peste, et de famine avoir ». A Besançon, nous voyons défiler archevêque et chanoines en robes violettes, la Justice en robes écarlates, l'Université et le bailliage en habit de satin, les vigneron avec le baril ; et les noëls ne peuvent se compter où l'on assiste à l'autre défilé de toutes les paroisses d'une ville : Bourges, Orléans, Troyes, etc.

Un Noël bressan nous fait entendre à Bourg, vers 1675, le 24 décembre, la grosse cloche du beffroi, les pétards, les mortiers de fer, les trompettes et tambours de la garde urbaine. Dans le chœur de l'église Notre-Dame, la Vierge est représentée au naturel par une jeune mère. La Monnoye nous confirme qu'environ Noël passent dans les rues des ménestriers qui sur leurs hautbois jouent des noëls ; des chantres « forts en gueule » les entourent aux carrefours.

La liste des présents offerts à la crèche est riche en indications. Peu fortunés, les Provençaux donnent ce qui leur coûte le moins : chansons surtout, et tambourins. Quelques paroisses de Bourges font cadeau de douze grandes pleines hottes « de navets très exquis ». Mais nulle région ne fait autant que la Bresse étalage de victuailles ; poulardes de Bourg, saucissons de Belley, écrevisses, truites et rissoles de Nantua, fromages de Gex : « on dirait le bréviaire de Gargantua ». Ne doutons pas que les réveillons bressans ne s'en soient ressentis.

Les Rois Mages ont beau venir de loin ; ils sont suivis de chars lourds de poivre, de sucre, de baume, de safran, de figues, de cannelle. On ne se gêne pas avec eux : Jésus est effrayé de voir l'un d'eux trois « noir comme un taupes », « plus noir qu'une poêle ».

Quant à la musique, il est impossible de prouver, je le répète, que tels airs tenus aujourd'hui pour religieux aient

été écrits comme tels, et qu'il en va de même d'airs considérés comme profanes. Aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, de nombreuses messes ont été écrites sur des thèmes de chansons grivoises. La chanson elle-même, musicalement parlant, fut du ^{xiii}^e au ^{xvi}^e siècle, le genre le plus cultivé : elle n'avait rien de commun avec la chanson actuelle.

Parce que telle chanson ancienne, tel vieux Noël, rappellent, par leur rythme, la vielle, parce que celle-ci n'est plus qu'un instrument rustique et ridiculisé, on croit que ces airs sont d'origine rustique. On ignore totalement que, du ^x^e siècle au ^{xii}^e, au moins, la vielle remplit le même office que, de nos jours, le piano, qu'on l'entendait, sous le nom d'*organistrum*, dans les palais comme aux carrefours, et que de savants techniciens ont écrit des traités sur l'art de s'en servir. A cette époque la chanson faisait partie de la poésie lyrique, et non légère. Au ^{xv}^e siècle elle prit une importance égale à celle de l'ancien chant religieux. Elle bénéficia de la conquête du contrepoint, qui amena les compositeurs à l'usage de l'harmonie. Musicalement, elle concentrait tout l'intérêt qui se disperse aujourd'hui entre l'opéra, les compositions pour l'orchestre, etc. En dehors de l'Eglise, elle tendait à constituer une somme de l'Art. Sur 765 pièces de musique profane, Roland de Lassus, « l'Orphée belge », écrit 724 *chansons*.

Ce résumé, très incomplet, de l'histoire musicale de la chanson, était indispensable pour éclairer les origines et l'histoire du Noël. Chanson lui-même, il n'y a que les ignorants à l'isoler de son milieu, à moins qu'ils ne le prennent, en béats, pour une espèce de musique révélée, comme le plein-chant dont ils n'ignorent pas moins l'histoire. Mes preuves, ce n'est pas dans les commentaires d'abbés ou de pieux laïcs que je les puiserai. Puisque nous sommes sur le terrain musical, j'en tiendrai à Lesueur (1760-1837), et à qui m'objecterait que nous avons fait des progrès, je répondrai qu'une certaine critique de parti pris est incapable d'évoluer.

Lesueur, donc, traitant dans sa *Messe de Noël* des thèmes de vieux noëls, dit, de l'un, que c'est « un Noël antique de l'Eglise gallicane », de l'autre, « un air antique de l'Orient devenu vieux Noël ». Or, le premier n'est rien moins que le « Or, dites-nous, Marie... » qui fut originairement l'air d'une chanson d'amour du xv^e siècle. Deux autres airs de chansons grivoises transformés en airs de Noël inspirent à Lesueur ce commentaire : « Les chrétiens des premières Eglises d'Orient avaient encore emprunté aux anciens Israélites l'antique chant ci-dessus dont l'Eglise d'Occident fit un Noël. Le second est un ancien Noël d'Occident depuis le xii^e siècle. Il fut chanté dès le iv^e dans les Eglises d'Alexandrie, d'Ephèse, de Smyrne, où les premiers chrétiens l'avaient emprunté aux Hébreux. » Le plus curieux, c'est que Lesueur puisse avoir raison, puisqu'il est évident qu'il n'y a, essentiellement, ni musique religieuse, ni musique profane ; mais il se plaçait à un point de vue plus étroit. Il voulait prouver que la musique des Noël, du fait des origines qu'il lui assignait, était quasi sacrée.

Qu'elle ne le soit à aucun degré, les faits eux-mêmes vont le prouver. Dans les « Grandes Bibles » la musique ne figure, en tête de chaque Noël, que par l'indication du *timbre*, c'est-à-dire d'un air très connu dont on cite les premiers mots : c'était une tradition au moyen âge quand on écrivait des paroles destinées à s'adapter à un air répandu, et ce sont ces mélodies qui ont fait leur tour de France, revêtues de patois divers. Il s'agit donc de littérature régionaliste — et de piètre qualité ! — et non de musique régionaliste.

Que les mélodies des Noël soient empruntées presque toutes à des chansons profanes, je voudrais qu'on m'en crût sur parole. Je donnerai cependant quelques références. Au *Saint Nau*, un des plus vieux Noël de l'Ouest, est emprunté au « Branle coupé appelé Charlotte ». Jean Daniel en écrivit un sur l'air « Hau Margot liève la cuysse ». L'air de *Or dites-nous, Marie*, fut d'abord écrit pour les paroles

« Hélas ! je l'ai perdu ! » Ni au xvii^e siècle, ni au xviii^e, on n'abandonna l'usage des timbres. Pas un Noël, pour ainsi dire, qui ne l'atteste. Au hasard, parmi ceux de Sabolz, en voici sur les airs « Qu'ils sont doux, bouteille jolie... ! », « Tircis caressait Climène », « Nicolas va voir Jeanne », « Air de l'Opéra » etc. Parmi ceux de la Monnoye : « Sur un air de trompette », « Rigodon de l'opéra de *Galatée* », « Ma mère, mariez-moi », etc. L'abbé Pellegrin a emprunté ses airs à Lulli, à Campra, aux grandes bibles aussi : « *Venez divin Messie* » est écrit sur l'air « Laissez paistre vos bestes », à des airs de son temps : *Il est né, le divin enfant*, fut adapté par lui à une sonnerie de trompes de chasse du règne de Louis XV, connue sous le nom de la *Tête bizarre* ; Pellegrin a seulement ramené le rythme de 6/8 à 2/4.

Mais voici bien pis, et plus d'une sainte âme en sera confuse. Dans son Bulletin de 1898, la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze publia une série de Noël's limousins, dont un était attribué au chanoine Talin, né à Corrèze le 1^{er} mars 1825. M. Eugène Marbeau, ancien conseiller d'Etat, fit savoir qu'il reconnaissait dans la mélodie de ce Noël un passage d'une romance selon lui rapportée d'Arabie, qu'il intitulait modestement *Radoudja*. On la connaît mieux sous le titre *Travadja la moukère*. Horreur ! Un Noël sur un air et sur un rythme de danse du ventre !... Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des chanoines !...

Vespasien prétendait que l'argent n'a pas d'odeur. Tout ce qui précède, et qui n'est guère que la millième partie des preuves que je pourrais accumuler, prouve irréfutablement que la musique des Noël's n'a pas de couleur religieuse. De plus, je ferai observer que de nombreux cantiques, qui ne sont pas de Noël, sont écrits sur des airs originellement composés pour des paroles très profanes. Mais il apparaît qu'on ne s'est guère plus soucié de réintégrer les Noël's dans l'histoire de la musique que dans celle de la chanson.

Jusqu'à la date où elle s'affranchit *définitivement* des huit tons de l'Eglise, la musique resta grave, presque austère, jusque dans l'expression de la joie. Il n'y avait pas de ces souffles, plus tard déchaînés par le génie de Beethoven, qui ont éparpillé entre terre et ciel une pluie de quadruples croches. Tout juste égayés de trilles fréquents, mais qui ne faisaient que les effleurer comme des oiseaux voltigeant autour de bœufs de labour, les accords se succédaient avec moins de lourdeur que de gravité. (Dois-je préciser que je ne parle, ici, que de la musique à écriture verticale ? Celle du haut moyen âge, en particulier ce plain-chant que nous exécutons si mal, est souvent d'une légèreté aérienne, lorsqu'elle n'est pas clouée au sol par un accompagnement pesant et martelé.) Il n'en faut pas plus pour que, sans que nous démêlions bien l'enchaînement de ces déductions d'ordre quasi sentimental, cette musique nous semble s'associer à la grande sérénité d'une nature que le romantisme n'a pas encore bouleversée avec ses orchestres et ses nocturnes fanfares. Il s'ensuit que presque toute la musique du moyen âge et de l'Ancien Régime, en France, a pris pour nous, à distance, un caractère en quelque sorte pastoral. Nous avons peut-être tort, mais il en est ainsi.

C'est aussi pourquoi les noëls, qu'on ne peut légitimement isoler de leur originelle ambiance, bénéficient — ou pâttissent, c'est tout un — de l'ignorance générale. Peu importe, après cela, que leurs ains aient été d'abord de chansons à boire, de danses, de vieilles chansons profanes totalement oubliées ; peu importe qu'ils aient le caractère de la chanson pastorale du ^{xvii}^e siècle, qu'au ^{xviii}^e on ait puisé pour eux dans le répertoire des « vaux-de-vire », de la « Clef du Cavau », de la « Clef des chansonniers », où l'on a trouvé à planté carillons et sonneries de chasse : de façon générale, les noëls sont religieux dans la proportion même où l'était la musique du moyen âge et de l'Ancien Régime, et leur valeur réside en ce qu'ils maintiennent et rappellent cette musique dont ils ne sont que des morceaux

détachés. Il ne peut être question d'affirmer, cependant, qu'ils soient tous des spécimens d'un art musical de premier ordre. Un assez grand nombre, d'origine purement française, paraissent grêles quand on les compare à l'ample polyphonie païestrinienne.

D'autres nous font remonter aux premiers essais de la musique profane, à une date où elle songeait à peine à se détacher de la musique non mesurée, qui était le plain-chant. La mélodie du *Mittit ad Virginem...*, d'Abélard, s'est conservée. Il y faut ajouter tous les noëls qui, jusqu'au ^{xvii}^e siècle, ont gardé tournure grégorienne du fait qu'ils ont été écrits dans un quelconque des huit tons de l'Eglise. D'autres peuvent revendiquer une mélodie écrite tout exprès pour eux, comme *Chantons, je vous en prie, Célébrons la naissance*. Quant à la mélodie *Dans cette étable*, reprise et harmonisée par Gounod, elle se chantait au ^{xviii}^e siècle, dans les Pyrénées, sur ces paroles : « *Dans le bel âge, Tout est fait pour aimer : C'est être sage, De se laisser charmer.* » Les paroles de *Le fils du roi de gloire* ont été mises sous l'air d'un noël, mais de caractère nettement profane, intitulé *Tous les bourgeois de Châtres*, qui fut l'ancien nom d'Arpajon.

§

Le même décantage s'est insensiblement opéré tant pour les noëls que pour tout ce qui touche, de près ou de loin, à la liturgie catholique, voire chrétienne. Les églises ont cessé d'être des maisons communes à destination laïque aussi bien que religieuse : elles n'ont conservé que cette dernière, et cela se produisit un siècle avant la loi de Séparation. En les rouvrant, le Concordat les rendit au culte seul. Ainsi la Révolution contribua-t-elle à les sanctifier, au sens où l'entend le clergé lui-même, qui a perdu le sens de la piété allègre et vivante d'autrefois.

Beaucoup de pratiques et de coutumes locales sont tombées ou ont été détruites, et les noëls n'ont pas fait exception.

à la règle. Ils ont été remplacés par de pieux cantiques à l'instar de ceux qu'en toute innocence perpétra le P. Lambillotte, maître de chapelle chez les Jésuites de Saint-Acheul; et je ne prétends pas que, de ces cantiques, la valeur littéraire puisse être moindre : elle est également nulle ; musicalement, ils sont à coup sûr inférieurs.

Si tous les noëls n'étaient pas destinés à être chantés dans les églises, il est probable, vu la liberté, et même la licence qui y régnaient, qu'en fait ils le furent, dans des proportions variables selon l'espace et le temps. Ces chroniques locales en ont disparu, obéissant au grand mouvement d'unification liturgique du chant, qui fut déclenché par Choron, repris par Danjou, qu'on oublie trop, et continué sans interruption par Dom Guéranger, par les Bénédictins de Solesmes, par la *Schola*, pour aboutir au *Motu Proprio* de Pie X, du 22 novembre 1903. Il y avait trop de particularismes dans les noëls pour qu'ils pussent tenir le coup.

Faut-il le regretter ? Je ne le crois pas. Nous restons libres de nous en donner, à huis-clos, des auditions privées. Nous le restons aussi, de Noël à l'Épiphanie, de fréquenter dans les églises où nos modernes virtuoses de l'orgue commentent de façon fort savante ces airs, plus « savants » eux-mêmes qu'ils n'en ont... l'air. Qu'une grande partie de leur auditoire et du clergé préfère des effets d'harmonie imitative à l'instar de ceux où excellait l'organiste Poncet d'Aix-en-Provence, je ne l'ignore pas, mais on ne peut guère leur interdire de jouer pour leur satisfaction personnelle.

Et puis, pour sa consolation, l'auditoire n'a-t-il pas le *Minuit, chrétiens* et ses perdurables échos ? Plus que jamais c'est le cas de dire qu'Adolphe-Charles Adam semble avoir été créé, comme son illustre homonyme le premier homme, par décret nominatif de la Providence. Au moment où les noëls venaient de disparaître, il en jeta dans la circulation un qui fait les délices de toutes les oreilles, aux champs comme à la ville. Inspiré par ce commentaire décasylla-

bique du catéchisme, Adam a haussé sa mélodie et son harmonie à l'altitude même du texte. En face de ce nouveau-venu solennel et guindé, d'une artificielle grandiloquence, comme nos vieux noëls font figure d'ancêtres pauvres ! Leur malice n'est plus d'aucun prix, ni la gaieté, souvent mélancolique, de leur rythme. Il suffit qu'aux vêpres suivantes, l'après-midi de Noël, dépouillés de leur texte informe, nos orgues de tribune les ressuscitent et leur rendent la jeunesse pour qu'ils ne doivent qu'à la musique la faculté qu'ils gardent de nous émouvoir.

HENRI BACHELIN.